

Fiche de renseignements à remplir le plus précisément possible, à communiquer au SNUDI FO 91 pour que les délégués vérifient votre barème et vous informent des résultats des permutations informatisées.

→  **SNUDI FO 91** 12 place des terrasses de l'Agora 91000 EVRY

→  : **91snudifo@gmail.com**

A RETENIR :

19/11 : Ouverture des inscriptions sur SIAM (lprof)
09/12 : Clôture des inscriptions
02/03 : Résultats des permutations informatisées

NOM **Prénom**

Adresse personnelle :

Tél. perso : Portable : Adresse mail :

Syndiqué(e) au SNUDI FO : OUI NON

1/ Votre position :

en activité : École Commune

en disponibilité en congé parental en détachement en CLM/CLD

2/ Votre échelon : au 31/08/2019 **Votre corps :** Instit PE PE HC PE CE

3/ Votre ancienneté dans le département :ansmois (au 31/08/2020)

Date d'entrée dans le département :

4/ Bonification parents isolés :

☞ Êtes-vous parents isolés : OUI NON

ATTENTION : Seuls les enfants de moins de 18 ans sont pris en compte au 01/09/2020.

5/ Rapprochement de conjoints séparés pour raison professionnelle ou au titre de l'autorité parentale conjointe

REMARQUE : Il y a rapprochement du conjoint quand il exerce une activité professionnelle ou est inscrit auprès du Pôle Emploi du département sollicité. Les conjoints doivent être mariés ou pacsés (au plus tard le 1^{er} sept. 2019) ou concubins avec enfant(s). Il y a situation d'autorité parentale conjointe lorsque le collègue habite dans un département autre que celui de l'enfant ou lorsqu'il est scolarisé dans un autre département.

Des justificatifs seront demandés (voir page 4 de notre dossier)

☞ Demandez-vous à changer de département au titre du rapprochement de conjoint ? OUI NON

☞ Demandez-vous à changer de département pour vous rapprocher de votre ex-conjoint ? OUI NON

☞ Combien avez-vous d'enfant à charge (moins de 18 ans au 01/09/2020) ou à naître (reconnaissance anticipée au 01/01/2020) :

☞ Depuis combien d'année(s) êtes-vous séparé(e) : an(s)

☞ Êtes-vous en disponibilité ou en congé parental pour suivre votre conjoint : OUI NON

Depuis combien de temps ? an(s)

☞ Demandez-vous un département d'une académie qui est non limitrophe : OUI NON

6/ Renouvellement du même 1^{er} vœu :

Depuis combien d'années, sans changement ni interruption, demandez-vous votre 1^{er} vœu ? an(s)

7/ Exercice en Éducation prioritaire (REP/REP+ / « Zone violence ») :

Exercice d'au moins 5 ans (au 31/08/2020), de services effectifs et continus (plusieurs écoles possibles)

- en REP+ ou Zone violence
 en REP
 en alternance REP / Rep+ ou zone violence

8/ Bonification au titre du handicap :

☞ Êtes-vous bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) relevant de la RQTH en cours de validité ?

- OUI NON

☞ Allez-vous demander une majoration exceptionnelle de 800 points au titre de la RQTH pour vous-même, votre conjoint ou votre enfant ? OUI NON

ATTENTION : des justificatifs seront demandés par l'administration

10/ Bonification au titre des centres d'intérêts matériels et moraux pour les DOM :

☞ Faites-vous une demande pour ce motif ? OUI NON

Indiquez vos vœux par ordre de préférence :

- | | |
|----------|----------|
| 1- | 4- |
| 2- | 5- |
| 3- | 6- |

Vœux liés :

Ces vœux sont-ils liés à ceux de votre conjoint également enseignant dans le Primaire ? OUI NON

NOM et Prénom de votre conjoint :

Quel est son département d'exercice ?

Barème de votre conjoint

REMARQUES PARTICULIERES

PARTIE RESERVÉE AU SYNDICAT – NE PAS REpondre

Intitulés	Echelon	(en mois) Ancienneté	de 5 ans Tranches	Parents isolés	Rapprochement de conjoints/ garde alternée				Vœu n° 1 Renouv.	Zone violence et REP+/REP	CIMM	RQTH	Total
					RC ou APC. Bonification	Enfant	séparation Années	disponibilité Congé parental ou limitrophe Majoration acad. non					
Nomb													
Taux		x 2/12 pts	x 10 pts	40 pts	150 pts	x50 pts		80 pts	x 5 pts	90/45 pts	600 pts	100 ou 800 pts	

RÉSULTATS :

Barème retenu	Département obtenu	Non obtenu
Pts		barème du dernier entrant dans le département souhaité :